



Assemblée générale

Distr. LIMITÉE

A/C.5/52/L.15 16 décembre 1997 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante-deuxième session CINQUIÈME COMMISSION Point 114 de l'ordre du jour

> EXAMEN DE L'EFFICACITÉ DU FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Mesures prises sur certains points de l'ordre du jour

Projet de décision présenté par le Président

L'Assemblée générale décide que la Cinquième Commission devrait poursuivre l'examen des points suivants de l'ordre du jour à la reprise de sa cinquante-deuxième session :

Point 113 : Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du

Comité des commissaires aux comptes;

Point 114 : Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et

financier de l'Organisation des Nations Unies;

Point 116: Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999;

Point 117 : Amélioration de la situation financière de l'Organisation des

Nations Unies;

Point 118: Corps commun d'inspection;

Point 119 : Plan des conférences;

Point 122: Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de

la paix au Moyen-Orient :

a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement;

b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban;

Point 123 : Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en

Angola;

- Point 124 : Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité : Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
- Point 125 : Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental;
- Point 126 : Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge;
- Point 127 : Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du quartier général des Forces de paix des Nations Unies;
- Point 128 : Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II;
- Point 129 : Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique;
- Point 130 : Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre;
- Point 131 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie;
- Point 132 : Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti;
- Point 133 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria;
- Point 134 : Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda;
- Point 136 : Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan;
- Point 138 : Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine;
- Point 139: Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental;
- Point 140 : Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies;
- Point 141: Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti;
- Point 142 : Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
- Point 143 : Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne;

Point 153: Gestion des ressources humaines;

Point 154 : Financement du Groupe d'observateurs militaires de la Mission de

vérification des Nations Unies au Guatemala;

Point 159: Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en

Angola;

Point 17 g): Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes

subsidiaires et autres nominations : Nomination de membres et de

membres suppléants du Comité des pensions du personnel de

l'Organisation des Nations Unies.
